

DOSSIER

© Nwandez / Flickr



Dossier coordonné par:
Souria Saad-Zoy, Bureau
de l'UNESCO à Rabat
et **Coraline Bardinat**, Secteur
des sciences sociales et humaines
de l'UNESCO

Pour plus d'informations,
merci de contacter:
**Commission nationale marocaine pour
l'éducation, la culture et les sciences**
3 bis rue Innanouen, Agdal
Rabat R.P.
MAROC

Courriel : comnatmaroc@yahoo.fr
Tél. : +212 5 37 27 30 30
Site web :
<http://maroc.comnat.unesco.org>



Zoom sur le Maroc

**Les sciences sociales
et humaines au sein
des commissions
nationales pour l'UNESCO**

Une commission agissant comme « levier à la modernité »

Pour la 9^e étape de son voyage à travers les commissions nationales pour l'UNESCO, *SHSregards* fait escale au Maroc, à la découverte d'une commission qui envisage les sciences sociales et humaines, non pas en tant que contenus contraints, mais comme points focaux du débat public quotidien.

20,5%

C'est ce que représentaient, en 2007, les 15-24 ans au sein de la population marocaine, estimée à 3,2 millions de personnes (PNUD).

Baigné par la Mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, le Maroc est tourné vers l'Europe au Nord et se perd, au Sud, dans les immensités sahariennes. Ici, le relief et les conditions climatiques ont donné naissance à des régions naturelles très typées.

Le Royaume chérifien est un territoire d'une exceptionnelle diversité, un pays en mouvement, où les agences du système des Nations Unies ont choisi d'intervenir en priorité dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la protection et de la régénération de l'environnement, de la promotion de la femme, de l'éducation, de la gouvernance démocratique et de la lutte contre le VIH/SIDA.

Membre de nombreuses organisations sous-régionales, régionales et internationales, c'est à l'UNESCO que le Maroc adhère en premier, au lendemain de son indépendance, le 7 novembre 1956.

Un an plus tard, la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO (CNM) est créée et placée sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, alors également chargé de l'enseignement supérieur et de la Culture. Assurant également la fonction de commission nationale auprès de l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO) et de l'Organisation islamique internationale pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), elle est dotée d'un secrétariat et d'une Assemblée générale, constituée de 21 membres, et s'appuie sur 5 « sous-commissions », chargées respectivement de l'éducation, des sciences, des sciences sociales et humaines, de la culture et de la communication.

Sa mission : contribuer à la réflexion accompagnant l'édification d'un pays moderne, jouant ainsi à la fois un rôle de médiateur et de « levier à la modernité ». De fait, elle est au cœur des débats sur des défis tels que la conciliation entre développement et démographie galopante ou encore la réponse à l'urgence de modernité et au maintien de l'identité culturelle, auxquels les sciences sociales et humaines servent (encore) de toile de fond et d'instrument privilégié.

Dans ce domaine, la Commission marocaine a dû ajuster ses stratégies par trois fois, pour maintenir le cap de ses choix initiaux en dépit des

mutations politiques imposant des thématiques nouvelles. Ainsi, de 1956 à 1972, les priorités de structuration post-coloniales passant par l'éducation, les sciences étaient perçues comme un dispositif utilitaire et un contenu d'apprentissage. De 1973 à 1999, les polémiques politico-économiques embarrassant les priorités éducatives, l'enseignement de la philosophie fut abrogé. Depuis 1999, et l'ouverture démocratique, la période est au regain des sciences sociales et à la restauration de l'enseignement de la philosophie.

2 objectifs

Si les orientations stratégiques de la Commission ont d'abord été éducatives puis culturelles, il serait donc abusif d'arrêter l'intérêt pour les sciences sociales et humaines à une date précise, ou de l'attribuer à une seule instance en particulier, même si la Commission étudie de près le mouvement de renaissance des sciences sociales et les délibérations autour de leur intégration comme vecteur qualitatif de l'éducation, depuis l'engagement des réformes en 2000.

Les sciences sociales et humaines étant désormais repensées, non pas en tant que contenus contraints mais comme points focaux du débat public quotidien, le travail mené par la Commission marocaine dans ce domaine répond à deux objectifs.

Considérant que ces sciences charpentent « la pensée » du quotidien et du développement humain, elle privilégie, dans l'espace public, les valeurs et thématiques socio-éducatives telles que la question du genre ou des droits humains, à l'appui d'actions précises. En parallèle, au sein des instances académiques et pédagogiques, elle met l'accent sur leur triple dimension, rappelant qu'elles sont des valeurs, des concepts et des méthodes pour « penser le monde », d'où l'intérêt qu'elle accorde à la philosophie et aux patrimoines matériel et immatériel.

Dans cet esprit, la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO cherche ainsi à rappeler que « l'apprentissage des sciences exactes sans la dimension humaine et sociale est aventureux, notamment, sur le plan éthique », développant une approche interdisciplinaire basée sur une « priorisation confluente » pour tenir le pari de répondre à la fois aux défis nationaux et internationaux. ¶

Coraline Bardinat avec la CNM



Promouvoir les droits humains auprès des jeunes

Dans un pays où les 15-24 ans représentent plus de 2 personnes sur 10, la Commission marocaine pour l'UNESCO mène un important travail de sensibilisation sur les droits humains auprès des jeunes.

Son objectif : leur transmettre une conception démocratique de la citoyenneté, de la diversité et du dialogue, par des méthodes dynamiques et participatives.

Pour ce faire, elle collabore étroitement avec les universités marocaines et les réseaux nationaux des clubs et des écoles associés à l'UNESCO. Ainsi au-delà du soutien qu'elle apporte à la célébration des Journées mondiales liées aux droits humains, elle contribue à l'organisation de nombreux colloques, séminaires et initiatives publiques.

Ce fut le cas, en janvier 2010, avec le colloque « L'éducation interculturelle des jeunes universitaires par la lecture », organisé, à Rabat, par le Club UNESCO de la citoyenneté active

de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Mohammed V-Souissi, au profit des étudiants en Master et des doctorants, avec la participation de chercheurs suisses et marocains.

La Commission a également contribué, en 2008, à l'organisation d'un séminaire sur « Les jeunes, les politiques de jeunesse et la recherche scientifique », en partenariat avec le secrétariat d'État à la Jeunesse, l'Institut universitaire de la recherche scientifique de l'Université Mohammed V-Souissi, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'ISESCO et le bureau de l'UNESCO à Rabat.

La même année, c'est également à l'issue d'une collaboration entre le PNUD, le bureau de l'UNESCO à Rabat et la Commission marocaine pour l'UNESCO qu'une fresque de 60 tableaux illustrant chacun des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été exposée, au cœur d'un « Village des droits

humains » érigé en plein centre de Rabat, à l'occasion du 60^e anniversaire de cette Déclaration.

Réalisée par des élèves de l'école « Ibn Batouta » du réseau des écoles associées à l'UNESCO, cette initiative a permis à des enfants, âgés de 12 à 15 ans, de partager leur compréhension de cette Déclaration en prenant conscience de la fragilité de ses acquis. Depuis, cette expérience a été proposée à d'autres écoles. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : comnatmaroc@yahoo.fr



85%

C'est le pourcentage d'étudiants inscrits dans des établissements universitaires à accès libre, dont une large majorité suit des études en lettres, en économie ou en droit (73 %).
(Rapport de la Commission spéciale Éducation-Formation du Maroc, Juin 2005).

3 questions à ... Touria Majdouline

Secrétaire générale de la Commission marocaine pour l'UNESCO depuis février 2010, Touria Majdouline, Docteur en lettres modernes, poétesse marocaine et membre fondateur de l'Association des femmes créatrices de la Méditerranée (FAM), préside également l'Association « Alternative sociale » pour la promotion de l'enfant et de la jeunesse.

Comment s'articule le travail que vous menez en sciences sociales et humaines avec les autres programmes de la commission nationale ?

Les sciences sociales et humaines doivent faire face à leur propre défi : elles sont menacées par la professionnalisation à outrance. Or, tel que l'UNESCO le souligne, elles constituent une réserve « durable » de compétences transversales, nécessaires aux lauréats en sciences exactes et techniques pour accéder à la réflexion critique, ainsi qu'une chance de reconversion et de mobilité. Aussi, la commission tente de faire de leur développement un axe transversal pour ses autres programmes.

Il s'agit de favoriser, par une pédagogie progressive accompagnée d'actions répétées et diversifiées, une nouvelle conception plus universaliste et humaine. C'est un chemin escarpé, mais tout a fait pertinent et sagace.

Quels sont les principaux défis du Maroc auxquels les sciences sociales et humaines peuvent contribuer à apporter des réponses ?

Le pays achoppe sur des questions constantes, qui trouvent parfois des réponses contingentes mais qui continueront toujours à se poser tant que les données structurelles n'auront pas changé, pour permettre, par exemple, de concilier des impératifs structurels et des ➔

Restaurer et promouvoir la philosophie pour consolider l'apport des sciences humaines

Après avoir été à l'origine de la proposition qui a abouti, en 2005, à l'instauration d'une Journée mondiale de la philosophie par la Conférence générale de l'UNESCO, la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO étudie l'opportunité d'établir une Journée nationale sur ce thème, considérant qu'une Journée mondiale ne suffit pas à elle-même à répondre à une demande conséquente en matière de philosophie.

C'est dire toute l'importance qu'elle accorde à la promotion de cette discipline. Pour la Commission marocaine, qui coordonne l'ensemble des activités nationales organisées, chaque mois de novembre, dans le cadre de la Journée mondiale, cette manifestation revêt, en effet, « une importance symbolique pour le pays », concordant avec le retour de la philosophie sur les scènes académique, politique et pédagogique marocaines, après une restriction – voire une proscription – de son enseignement et de sa pratique dans les années 80.

Selon la Commission, cette situation a faussé le rapport des instances académiques

et des intellectuels au savoir, à l'enseignement et à l'apprentissage des sciences humaines, privées de leur garant épistémologique. Pour elle, il ne fait aucun doute que « si la qualité du débat citoyen et la validité de l'énoncé scientifique s'en sont ressenties, l'ouverture démocratique et les réformes engagées dans le pays depuis 1999, dont celle de l'enseignement, nécessitent l'appui de la philosophie ».

Cette célébration possède, par ailleurs, « une dimension stratégique », fédérant autour d'un même thème la quasi-totalité des partenaires et instances officielles touchées par ses domaines de compétence.

Chaque Journée de la philosophie est donc, pour la Commission, l'occasion d'explicitier la proximité de la pensée marocaine et universelle en répondant à trois objectifs : rendre hommage à des personnalités, notamment, à des femmes philosophes ; étudier la dimension pédagogique de la philosophie ; et examiner la relation existentielle et éthique à la modernité ou à l'Autre, tant au sein de la société marocaine que de la communauté culturelle régionale, voire mondiale.

En 2006, alors que le Maroc était l'hôte du volet international de la Journée mondiale organisée par l'UNESCO, plus de 1500 personnes, dont un millier d'étudiants et une centaine de philosophes venus du monde entier, se sont ainsi retrouvés à Rabat, du 15 au 18 novembre, pour des conférences et tables rondes sur « La philosophie et la condition du monde moderne », « Modernité et condition de la femme » ou encore « Philosophie et dialogue Nord-Sud : Quelles difficultés ? Quel avenir ? ». À l'issue de ces 3 jours, ils ont adopté une Déclaration réaffirmant leur adhésion aux objectifs de l'UNESCO dans ce domaine, avant de rendre hommage au Professeur Abed El Jabri, philosophe marocain, spécialiste de la philosophie et de la pensée arabo-islamique, et à Hannah Arendt, née 100 ans plus tôt.

L'année suivante, la célébration mettait les femmes philosophes et leurs œuvres à l'honneur, alors qu'en 2009, elle portait sur l'enseignement de la philosophie, dans la continuité du projet initié par l'UNESCO sur ce thème. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : comnatmaroc@yahoo.fr

➔ exigences du développement. D'un point de vue plus pratique, il faut soutenir les efforts sur des thèmes tels que la scolarisation des filles, la préservation des patrimoines ou l'intégration des dimensions éthiques. Ces grands chantiers ne peuvent être menés à bien sans la mise en place d'une pédagogie transdisciplinaire innovante et dynamique pour optimiser les expertises nationales et internationales. De plus, au Maroc, à l'instar de nombreux pays du Sud, les sciences sociales et humaines sont encore un enjeu identitaire et politique, ce qui, paradoxalement, réduit leur impact sur la formation et le développement humain.

Quel type de collaboration développez-vous avec vos partenaires ?

Notre chance est que, parallèlement aux activités conjointes que nous menons avec d'autres commissions nationales, notre commission assume également le rôle de commission nationale auprès de l'ISESCO et de l'ALESCO. C'est une lourde charge mais

aussi un levier de coordination privilégié permettant de situer, et donc d'interpréter correctement, chaque priorité selon une approche en trois dimensions. Les points d'appui éthiques, philosophiques et méthodologiques restent ceux de l'UNESCO, mais l'accès à l'expertise régionale, ou plus particulièrement locale, est plus propice. Disposer d'au moins deux avis sur une question est pour nous chose relativement aisée.

Par ailleurs, statutairement, nous pouvons mener des projets conjoints avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale de la francophonie et l'Agence universitaire de la francophonie. Nous sommes également impliqués dans des programmes financés par le PNUD et l'UNICEF, et pouvons l'être dans ceux financés par la Banque mondiale. De plus, nous sommes un membre actif du Réseau arabe UNESCO/ISESCO de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (ARADESC) et de la Coalition des villes arabes contre le racisme. ¶

Propos recueillis par Coraline Bardinat



« Les sciences sociales et humaines doivent faire face à leur propre défi : elles sont menacées par la professionnalisation à outrance »

Bioéthique et environnement : gérer l'interdisciplinarité

Convaincue que la bioéthique constitue désormais un vecteur qui subsume toute initiative humaine, sociale ou scientifique, la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO considère que cette dernière impose de rechercher une suite éthiquement et écologiquement appropriée à l'effort de développement.

Dans cette optique, elle apporte son expertise aux instances gouvernementales, à la communauté académique et contribue à de nombreuses initiatives.

Le ministère marocain de l'Enseignement supérieur lui a ainsi confié le suivi des rencontres sur la bioéthique et le développement durable, notamment, celles appuyées par la Division de l'éthique des sciences et des technologies de l'UNESCO.

Ainsi, en juin 2008, elle a organisé une rencontre régionale des experts en enseignement de l'éthique dans les pays

arabes francophones qui s'est tenue à Marrakech, dans le cadre du programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO.

Venus d'Algérie, du Liban, du Maroc, de Syrie et de Tunisie, les participants ont évalué les programmes d'enseignement de l'éthique dans leurs pays dans l'objectif de favoriser la création d'un réseau régional d'experts et de définir les prochaines étapes de la coopération régionale dans ce domaine.

Dans un souci plus pédagogique, la Commission s'associe également, depuis février 2009, à un projet interdisciplinaire développé par la Fondation Mohammed VI pour la recherche et la sauvegarde de l'Arganier, la Commission française pour l'UNESCO et l'association « Planet Finance-Maroc », destiné à faire connaître les expériences liées à la gestion du programme de l'UNESCO « l'Homme et la biosphère », des réserves de biosphère et de la Convention pour

la sauvegarde du patrimoine immatériel. Elle vise ainsi à renforcer la visibilité du patrimoine immatériel du sud-ouest marocain, unique au monde et actuellement menacé. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : comnatmaroc@yahoo.fr

© Taïeb Ribeiro / Flickr



POUR ALLER PLUS LOIN



1

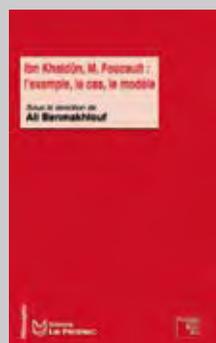
1 /

Les Migrants et leurs droits au Maghreb

Khadija El Madmad (dir.)
(Uniquement en français)

Publié en 2004 par la Chaire UNESCO « Migrations et droits humains » de l'université de Casablanca avec la contribution de la Section des migrations internationales de l'UNESCO, cet ouvrage offre un aperçu historique ainsi qu'une analyse du phénomène migratoire en Algérie, au Maroc et en Tunisie. ¶

137 p., Éditions La croisée des chemins, 2004
ISBN : 9981-896-57-8



2

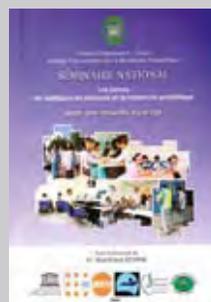
2 /

Ibn Khaldun, Michel Foucault : le cas, l'exemple, le modèle

Ali Benmakhlouf (dir.)
(En arabe et en français)

Cet ouvrage propose de repenser la méthodologie des sciences humaines, en s'appuyant sur la pensée de deux figures philosophiques majeures : Ibn Khaldun, philosophe arabo-musulmane du début du xv^e siècle et Michel Foucault, figure française de la fin du xx^e siècle. ¶

208 p., Éditions Le Fennec, 2009
ISBN : 978-8854-415-92-0



3

3 /

Les jeunes, les politiques de jeunesse et la recherche scientifique : Pour une nouvelle synergie

Pr. Abdelfattah Ezzine (dir.)
(En arabe et en français)

Publiée à l'issue de l'atelier organisé sur ce thème en 2008 à Rabat (lire ci-contre), cette publication aborde des questions telles que la socialisation et l'intégration sociale des jeunes, ou la citoyenneté et la participation politique. ¶

163 p., Éditions Université Mohamed V, 2008



4

4 /

Stéréotypage, images et représentation des femmes en milieu rural et/ou urbain

Coordonné par
Leila Messaoudi
et Fouzia Rhissassi
(En arabe et en français)

Cet ouvrage contient les actes du colloque organisé, en 2005, par la Chaire UNESCO « La Femme et ses droits », l'Unité de Formation et de Recherche « Langage et Société » en partenariat avec le Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'Université Libre de Bruxelles (GIEF-ULB). ¶

193 p., Éditions Le Fennec-Casablanca, 2008
ISBN : 9954-415-68-8